

**CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN
ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DU MARDI 2 FÉVRIER 2021**



Ouverture de l'assemblée

1. Ordre du jour

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le mardi 2 février 2021, à dix-huit heures (18h00) par une séance par vidéoconférence;

2. Voirie

- 2.1 Résolution municipale attestant que les travaux de réfection dans le rang St-Jean-Baptiste dans le programme RIRL 2020 sont complétés ;

3. Règlement

- 3.1 Adoption de l'offre du soumissionnaire pour le refinancement d'un emprunt au montant de 195 000 \$ par billet en vertu du règlement numéro 300;
- 3.2 Résolution de concordance, de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 195 000 \$ qui sera réalisé le 8 février 2021;

4. Résolution à caractère général

- 4.1 Participation de la municipalité de Saint-Urbain à la demande collective coordonnée par la MRC de Charlevoix pour la mise en œuvre des plans d'action MADA en faveur des aînés;

5. Autres

- 5.1 Période de questions;
- 5.2 Levée de l'assemblée.